



BULLETIN MUNICIPAL

N°6 - Janvier 2025

VIRIEU-sur-BOURBRE. — Place du Trêve. — Route de Voiron



VIRIEU-sur-BOURBRE. - Rue Barbinière

Phototypie Guillot frères, Paris-Lyon



VIRIEU-SUR-BOURBRE. — Rue de la Mairie

Edit. Boulou, Virieu
O. G. H. Lyon

Le mot du maire 3

Hommages à : 8

- M. BRUTILLOT René (1^{er} Magistrat communal de Virieu sur Bourbre de 1957 à 1977)
- M. VIGNANE Pascal (Conseiller délégué de 2020-2024)

ACTIONS MUNICIPALES

Commission associations et animations 11

Commission cohésion sociale 11

Commission budget participatif 12

Commission éducation et jeunesse 12

Commission environnement 14

Commission travaux et bâtiments 14

Commission urbanisme 16

Commission voirie 17

Conseillère numérique 18

Réservation de salles en ligne 19

Commission Communication 22

Académie de billard 23

Maison médicale 24

Pumptrack 25

Gagner du terrain 26

INFORMATIONS COMMUNALES

Portrait d'un jeune arbitre 26

Élagage et entretien des haies 27

Un conciliateur à votre disposition 27

INFORMATIONS EXTÉRIEURES

OSEZ 28

Mission Locale 28

ADMR 29

SYCLUM 30

Logement inadapté 32

État-civil 34

Informations pratiques 36

Agenda des manifestations 2025 39

Édité par :
Mairie de Val-de-Virieu
Janvier 2025

Directeur de publication :
Michel MOREL, Maire

Commission Communication :
Pascal GREAUME,
Florence BARBIER,
Sébastien ESMIOL,
Marie-Hélène MICHAUD,
Brigitte TOUIZ,
Élisabeth VANOLI

Création et impression :
Les topographes
Ne pas jeter sur la voie publique

Le mot du maire

Le mot du maire de ce bulletin janvier 2025 est un extrait de mon message de vœux prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux le dimanche 26 janvier 2025.

C'est avec grand plaisir que mon équipe et moi-même vous accueillons pour notre traditionnelle cérémonie des vœux, moment précieux, temps de convivialité, d'échanges et de rencontres, dans notre salle polyvalente récemment renouvelée.

Le choix stratégique du lieu a pour but de vous permettre de visualiser le rendu des travaux achevés à ce jour : rénovation énergétique et création de l'espace billard, création et aménagement d'un pumptrack et zone d'échauffement à proximité, restauration du terrain de football. Nous souhaitons que ces infrastructures complémentaires drainent jeunesse et sportifs.

Quelques mots pour revisiter l'année écoulée au niveau national et international, nourri de prévisible et d'imprévisible disproportionné, alternant joie et souffrance : contexte de guerres... dérèglement climatique... commémoration du 80^e anniversaire du débarquement en Normandie... Euro 2024... JO Paris 2024... mouvance politique et succession de Gouvernements... nomination de notre député en qualité de ministre de la santé... procès historiques... inauguration de la Cathédrale Notre Dame... basculement du Pouvoir dans plusieurs Etats... élections américaines... Mayotte échantillon du problème planétaire, l'invisible devient visible... pour ne citer que les + importants...

Souhaitons un avenir plus apaisant dès 2025.

Au moment de l'élaboration de ce bulletin, monsieur Yannick NEUDER notre député de la 7^e circonscription, vient d'être nommé ministre de la santé et de l'accès aux soins. Avec Fierté et Gratitude nous lui adressons toutes nos Félicitations et Souhaits de pleine Réussite dans cette mission inqualifiable en Responsabilités et Défis à relever. Madame Sylvie DEZARNAUD sa suppléante, de ce fait, devient députée et nous lui souhaitons la Bienvenue et pleine réussite dans sa nouvelle mission et l'assurons de notre confiance.

Revenons maintenant à notre vie locale.

Notre Commune a été endeuillée par le départ de 2 élus :

Monsieur René BRUTILLOT décédé le 17 septembre dernier à l'âge de 102 ans, Maire de VIRIEU de 1957

à 1977, qui a transformé notre commune par son empreinte de bâtisseur courageux et audacieux. Monsieur Pascal VIGNANE décédé subitement le 24 novembre dernier à l'âge de 66 ans, Conseiller municipal délégué de 2020 à 2024 en charge du Plan Communal de Sauvegarde et du budget participatif.

Vous trouverez leurs hommages respectifs en pages intérieures du bulletin municipal. Nous renouvelons nos très sincères condoléances à leur famille.

Pour permettre la continuité des précieux et nombreux services apportés aux citoyens, quelques changements dans notre équipe, Noan MICHALLET a rejoint l'équipe technique au 1^{er} septembre sous contrat d'apprentissage de 2 ans. Gabbin BARLET est en 2^e année d'apprentissage avec CAP en Juin 2025.

Sylvie TROUILLOUD a été promue au grade de Rédacteur.

Steve ALLEGRET poursuit ses formations d'assistant médical.

Aline CORRADO, à plein temps depuis le 1^{er} janvier 2024, est en charge du service des cartes d'identité et passeports, et parallèlement, remplace Brigitte TOUIZ qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2024.

Pour information, depuis quelques mois vous pouvez faire certifier votre pièce d'identité pour avoir une pièce d'identité numérique.

Mélanie TEILLON, épouse BELLET depuis cet été, en sa qualité de Conseillère numérique, a développé avec un prestataire un logiciel permettant la réservation en ligne des salles communales. Mélanie, dans l'attente d'un heureux évènement, interrompra momentanément l'animation des ateliers numériques, le temps de son congé maternité.

Notre commune est référencée auprès des tribunaux pour l'accueil des TIG (Travailleurs d'Intérêts Généraux). Nos services techniques accueillent en moyenne 2 TIG /an, encadrés par leurs éducateurs, permettant à ces jeunes l'ouverture à un nouvel univers professionnel, dans le but de reprendre confiance en eux.

M. Didier THIERNESSE nouveau conciliateur, assure des permanences tous les 2^{es} mercredis du mois de 9h à 12h. Rendez-vous à prendre au secrétariat de la Mairie.

Notre école, comme toutes les écoles du territoire, connaît une baisse des effectifs. Nous accueillons 122 élèves répartis en 6 classes dont, en moyenne, 80 à la cantine et 40 à la garderie. Cette baisse des effectifs se constate depuis plusieurs années et aura pour conséquence la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine si la tendance ne s'inverse pas. Nous ferons tout notre possible pour éviter cette situation.

Le Conseil municipal des enfants (CME) poursuit sa mission avec assiduité et motivation. Des idées germent et certains projets devraient se concrétiser prochainement (piste cyclable, coin lecture au sein de l'aire de jeux, espace de jeux pour les chiens).

REALISATIONS 2024

Rénovation énergétique de la salle polyvalente pour 910.000€ HT subventionnée à hauteur de 80% (Agence Nationale du Sport, Conseil départemental, Etat) comprenant le changement et isolation de la toiture, renforcement de la charpente, isolation des murs par l'extérieur, remplacement des menuiseries et de l'éclairage, peinture de l'ensemble du bâtiment, aménagement d'une salle à l'étage équipée de 4 billards (activité gérée par l'Académie de billard, nouvelle association à qui nous souhaitons la bienvenue, inaugurée le dimanche 23 février 2025), mise aux normes des toilettes PMR, installation d'un abri à vélos, marquage au sol des stationnements. Construction d'un pumptrack pour 125.000€ HT subventionné à hauteur de 80% (Agence Nationale du Sport 50% Conseil Départemental 30%). Un équipement bien intégré dans le paysage qui fait le bonheur des adeptes de BMX, rollers, skateboard et draisienne, ouvert depuis le 30 novembre, inauguration avec animations et démonstrations prévue le samedi 26 avril 2025 à partir de 10h. Zone d'échauffement (adjacente au pumptrack) pour 30.000€ subventionnée à 100% par la Française des Jeux, comprenant une piste d'athlétisme avec chronomètre solaire et divers équipements. La commune est lauréate, parmi 17 communes en France, du dispositif « Gagner du terrain » organisé par l'Agence Nationale du Sport, la Française des jeux et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024. L'ambition du programme est d'inciter les habitants d'une commune et de ses environs à la pratique sportive et d'élargir la cible

des pratiquants habituels.

Rénovation toiture ancienne Mairie pour 85 000€ HT subventionnée à hauteur de 35% par le Conseil départemental. L'an dernier, un projet de réhabilitation de ce bâtiment vous a été évoqué dans le cadre de « Virieu village d'avenir ». Sur décision du Conseil Municipal, ce projet a été suspendu et seule, la rénovation de la toiture a été réalisée pour conserver ce bâtiment en bon état dans l'attente de projets futurs.

Rénovation mur cimetière de Panissage pour 56 000€ HT subventionnée à hauteur de 35% par le Conseil départemental.

Remise en état du terrain de football (7000 m²) pour 10 000€ HT (décompactage, regamissage, épandage engrais, gazon)

Réfection de 2 vitraux à l'église St Pierre et St Paul pour 5 915€ HT subventionnée à hauteur de 25% par le Conseil départemental.

Travaux de voirie, matériel et véhicule : marquage au sol, ralentisseurs route de Château Gaillard, réparation des chaussées avec la technique « point à temps » qui redonne de l'étanchéité.

Remplacement du véhicule Némou par un Citroën Berlingo, achat d'une pelle rétro universelle qui se fixe sur le tracteur pour réaliser des petits travaux de voirie.

Équipement Micro-Folie pour 30 000€ HT subventionné à 70% par le Ministère de la culture.

Inauguration le samedi 29 mars 2025 10h30 avec la programmation d'un micro festival financé à 100% par le Ministère de la culture. Un espace de convivialité et Réalité Virtuelle mis en place prochainement, vous proposera des courts-métrages d'Arté, de l'Opéra de Paris, notre Dame de Paris....

L'organisme Agora Guiers nous accompagne dans la mise en œuvre de cette action culturelle.

ACTIONS MENÉES

Concessions cimetières de Panissage et Val-de-Virieu : le 30 juillet 2024 nous avons procédé à la constatation de l'état d'abandon de certaines concessions.

Traitement des déchets : installation de composteurs à la Mairie, au parking du Moulin, au lotissement des Colombettes et à l'école. Nous sommes satisfaits de la mise en place de ce dispositif.

Nettoyage de printemps, installation de nichoirs, détection des pièges à faune : Merci aux enseignantes et leurs élèves pour leur engagement et participation active dans ces actions.

Sensibilisation mégots au sol : distribution et mise à disposition en Mairie de cendriers de poche et installation de cendriers fixes à des lieux stratégiques. Nous comptons sur une prise de conscience de chaque fumeur pour une éradication rapide de cette pollution et nous sommes vigilants.

Les services de notre CCAS : notre politique sociale est axée sur l'action sociale au quotidien : banque alimentaire, téléalarme, colis de Noël, repas des anciens, aide matérielle, aide financière, soutien moral et guidance administrative aux personnes et familles démunies ou vivant des situations difficiles. Les membres du CCAS, engagés, consacrent énergie, disponibilité et compétences. Merci à chacun pour leur implication.

Partenariat avec la mutuelle communale MUTUALP : poursuite de ce partenariat depuis février 2021 avec, à ce jour, une centaine d'adhérents sur la commune. Contact M. Gilles FALCONNET.

Un nouvel intervenant « la Mutuelle ENTRENOUS », dont la Région Auvergne Rhône Alpes est partenaire, interviendra sur notre commune après la signature d'une convention.

URBANISME

En matière d'urbanisme, je vous invite à nous questionner sur tous vos projets de travaux extérieurs.

Deux projets immobiliers sont en cours de commercialisation sur notre commune :
Rénovation de « l'hôtel COLOMB » : le groupement coopératif Morgane Patrimoine envisage la transformation de ce bâtiment en une maison de ville. Le projet nommé « Le Phoenix » prévoit la création de 10 logements de type T2 et T3.

Construction de 18 logements rue du champ de mars « Les Jardins du Château » : le promoteur immobilier « Colibri » propose du 2 au 4 pièces sur 2 étages avec ascenseur et espace extérieur, loggia ou terrasse. Prochainement l'équipe commerciale sera installée dans un bungalow, dans la cour de la Mairie.

Nos ANIMATIONS

La Commune organise les événements suivants : forum des associations, village en fête, fête de la science, soirées d'été, soirées théâtre, séances cinéma, rencontre intergénérationnelle chorale de l'école/ résidents EHPAD et soutient de nombreuses manifestations dont l'évènement théâtral « scène en herbe » avec les enfants des écoles.

Après avoir accueilli une étape cyclisme « Alpes Isère Tour » en mai dernier, nous soutenons la

communauté de communes des Vals du Dauphiné, positionnée dans l'organisation des championnats de France « Avenir du 6 au 10 août 2025 & Elites en 2026 ». Un événement qui mettra en valeur notre territoire.

Notre COMMUNICATION

Bulletins périodiques, lettres d'information numériques, application ILLIWAP (1600 abonnés à ce jour), panneaux lumineux, sites internet et Facebook, vous informent en continu. Remerciements à Aline REBRION qui relaie toutes les informations de la commune aux lecteurs du Dauphiné Libéré.

PROJETS 2025

Concrétisation construction micro-crèche ossature bois capacité 12 lits (située à proximité de l'école) : budget prévisionnel 650 000€ HT subventionnée à hauteur de 60% (Département, Région, État).

Au cours de l'année 2024, modification des plans initiaux et changement d'architecte. A ce jour, les plans sont validés, le permis de construire est déposé.

Début du chantier prévu janvier 2025 pour une livraison juillet 2025 et une mise en service septembre 2025. La commune, propriétaire du bâtiment, le louera à un porteur de projets qui nous accompagne depuis le début.

Agrandissement réorganisation maison médicale : budget prévisionnel 728 000€ HT. Subventions demandées en attente de validation à hauteur de 77% (Département fond ISERE SANTE 13%, Région 34% DETR de l'Etat 30%).

Dans un 1^{er} temps, agrandissement du cabinet dentaire, nouveaux bureaux, salle de réunion avec kitchenette, salle d'attente et logement de fonction à disposition des internes et remplaçants.

Dans un 2^e temps, aménagement de l'existant (toilettes PMR, changement du chauffage, isolation phonique, revêtement de sol et peintures). Dépôt du permis de construire et validation des plans 1^{er} trimestre 2025.

Début du chantier agrandissement : 3^e trimestre 2025 (post obtention autorisations des commissions accessibilité et sécurité d'un établissement recevant du public) pour une mise en service juin 2026.

Début du chantier aménagement de l'existant : juillet 2026

10 professionnels de santé, (médecins & assistant médical, infirmières, pharmacienne, psychologue,

orthophonistes), motivés et engagés, ont œuvré à la création d'une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) et au bâti d'un projet de santé, le tout validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) depuis cet automne. Ce label MSP permet un parcours de soins coordonnés entre eux et une prise en charge globale des patients : offre de soin simplifiée pour les patients et les professionnels en place et attractive pour les jeunes professionnels à venir. Dès l'achèvement des travaux l'équipe en place devrait se renforcer (infirmières en pratique avancée, Docteur Junior...).

Parallèlement et accessoirement, la commune a obtenu de l'Association des Maires de l'Isère (AMI) le trophée « Isère Terre d'Inspiration », décrochant la 2^e marche du podium. Le dossier déposé à cet effet, était motivé par la création du poste d'assistant médical, développant l'attractivité de notre maison médicale engendrant la venue de notre nouveau médecin, le Docteur Marianne Vasseur. Ce trophée s'accompagne d'une dotation de 600€.

6 - Rénovation et relevage de l'orgue (instrument classé aux monuments historiques) : budget prévisionnel 50 000€ HT, demandes de subventions à faire avant le début des travaux, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conseil départemental. L'autorisation de travaux est en cours de validation auprès de la DRAC. L'association des amis de l'orgue est informée du suivi de ce dossier.

Villages d'avenir : compte tenu de la mise en suspens de la réhabilitation de « l'ancienne mairie rue du château » en tiers lieux, l'accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dont nous bénéficions, s'oriente sur l'étude de la restauration des bâtiments annexes de la Mairie rue de Barbenière et de l'espace Camille Terrasse rue du gymnase ; étude qui s'amorce. Pour rappel, le label « Villages d'Avenir », reconnaissance commune dynamique et en transformation, permet d'être accompagné par un chef de projet financé par l'Etat sur une durée de 12 à 24 mois.

Budget participatif : 3 projets retenus pour 2025

Installation de 5 bancs en 3 lieux : entrée Médiathèque, espace pétanque, pumtrack, pour un budget de 650€ HT/banc.

Mise en valeur de « l'ancienne chapelle » (ruine à restaurer et valoriser), sous réserve de l'avis favorable des propriétaires (privés) des terrains. Budget

prévisionnel matériel 1 000€ + coût heures du personnel technique.

Fresque murale au 48 rue de Barbenière, sous forme de carte postale représentant le château de Virieu, mettant ainsi en valeur le patrimoine local, sous réserve d'un avis favorable du service urbanisme des Vals du Dauphiné. Les autorisations du propriétaire de la maison et de la famille De Virieu sont obtenues. Travaux façade : 5 036,15€ dont 30% financés par le propriétaire et 70% par la commune. Fresque : 7 080€ financée par la commune

Ces 3 projets respectant le budget participatif annuel alloué, la commission les valide. Ils se réaliseront en 2025 ainsi que 2 projets retardés, chemin piétonnier à Panissage et mise en eau du lavoir du Vaugelas, clôturant ainsi la phase « budget participatif » de ce mandat électoral, compte tenu de l'échéance des prochaines élections municipales en mars 2026. Merci à tous les porteurs de projets qui ont contribué activement à leurs concrétisations et leurs réussites.

Notre EHPAD les Tournelles et son chantier de rénovation :

Ce lieu de VIE accompagnant la fin de VIE, construit dans les années 70, impulsant alors un essor économique significatif pour la Commune, reste à ce jour, le 1^{er} employeur. (Clin d'œil de Gratitude à M. René Brutillot, l'initiateur).

Pour rappel, chantier de restauration intégrale, en site occupé, sur une échelle du temps significative avec une durée initiale de 5 ans mais qui s'allonge au fil du temps... avec du prévisible et de l'imprévisible : contexte COVID... guerre Ukraine... engendrant retard dans les travaux et défaillance d'entreprises intervenantes, hausse du prix des matériaux, hausse des taux intérêts d'emprunts, durée + longue du manque à gagner lié à la baisse du taux d'occupation des chambres (chambres en travaux / chambres occupées), durée + longue engendrant des charges de fonctionnement supplémentaires.

Chiffrage global réactualisé à ce jour à 12,6M€ HT subventionné à hauteur de 2,8M€ par les 2 organismes « tutelles », qui sont le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé d'où un reste à charge de 9,8M€ pour l'EHPAD dont 8,5M€ en prêt bancaire.

Compte tenu de ce contexte global, il est de notre responsabilité, Monsieur Sébastien Billon Galland Directeur et moi-même Président du Conseil d'Administration, de maîtriser les charges

de fonctionnement, afin de revenir à un équilibre budgétaire progressivement mais rapidement, sous demande, suivi et conseils de nos 2 tutelles.

Nous apprécions d'être entendus, écoutés, soutenus et aidés...

Merci aux membres du Conseil d'Administration, aux Parlementaires, Conseillers départementaux et partenaires financiers. Merci à M. Daniel Rabatel impliqué dans le suivi de chantier.

Nous sommes conscients que ces travaux affectent la qualité de vie de nos résidents et les conditions de travail de nos soignants et nous souhaitons l'aboutissement de ce chantier dans les meilleurs délais engendrant un retour à une meilleure sérénité et convivialité pour tous.

Dispositif Atout Age :

En place depuis 4 ans, il est ouvert aux résidents et aux personnes âgées extérieures à l'EHPAD. Il propose des activités variées et adaptées, au sein de l'EHPAD ou en-dehors, qui sont animées et coordonnées par des professionnels de l'EHPAD, des bénévoles et des intervenants extérieurs. Atout Age n'est pas une association. Son financement est assuré par l'EHPAD avec subvention de la Conférence des Financeurs de l'Isère qui sont l'ARS, la CPAM, le Conseil Départemental, les organismes de retraite, financement portant exclusivement sur les activités. De ce fait, les charges de personnel restent à la charge de l'EHPAD.

Une 1^{re} réflexion a été menée, aboutissant, dans un 1^{er} temps, à la décision de mettre en sommeil le dispositif, pour le moment. Une 2^e réflexion est à mener dans un 2^e temps sur le devenir de ce dispositif, sous une forme différente. Nous sommes conscients et mesurons la déception des bénéficiaires. Mais considérons cette situation « provisoire ».

Les grands projets de la Communauté des Vals du Dauphiné :

La convention territoriale facilitera le quotidien des usagers. Le projet alimentaire territorial organisera l'alimentation de demain au sein des Vals du Dauphiné. Le schéma directeur vélo engagera des actions en faveur du développement durable et de la mobilité. Le projet de pacte fiscal et le Groupe Fermé d'Utilisateurs (GFU), réseau de communications, verront le jour en 2025.

Les Vals du Dauphiné ont validé le déploiement de l'application Illiwap au niveau de leur territoire, chaque commune en bénéficiant dorénavant.

Pas de changement dans le fonctionnement pour

les habitants de Val de Virieu, seule une économie financière pour la Commune.

Remerciements :

Merci à notre très précieuse équipe municipale.

Merci à l'ensemble de notre personnel communal, administratif et technique, élus et personnels pour leur engagement et leur travail, tous riches de compétences et de qualités, formant une belle complémentarité et mes remerciements plus particuliers à Daniel en sa qualité de 1^{er} adjoint, aux adjoints et conseillers délégués.

Merci aux enseignantes et au personnel du SIVU des écoles et à M. Gilles Bourdier en sa qualité de président du SIVU des écoles.

Merci à l'ensemble de nos bénévoles d'associations, dirigeants et membres qui animent notre village.

Merci à nos acteurs économiques (Petites et Moyennes Entreprises, artisans, autoentrepreneurs, commerçants, agriculteurs) qui font vivre notre collectivité.

Merci à nos professionnels de santé pour leur prise en charge médicale.

Merci à notre brigade de Gendarmerie. Bienvenue à Madame Sophie GALLOIS, nouvelle adjudante de la Brigade de Val-de-Virieu. Merci pour leur présence, leur collaboration et leur travail soutenu sur le territoire.

Merci aux sapeurs-pompiers pour leurs très précieuses interventions.

Merci à tous ceux qui nous font confiance, nous accompagnent et nous soutiennent.

Merci à nous tous qui œuvrons au quotidien pour le bien vivre ensemble à Val-de-Virieu.

VAL DE VIRIEU Vibre de VIE, d'une qualité de VIE que nous devons reconnaître, honorer et préserver.

Chacun, élevons au + haut, le curseur de la Confiance.

Chacun, soyons dans l'Attention, l'Ecoute, l'Entraide, la Neutralité Bienveillante et le Libre Arbitre, la Reconnaissance et le Respect de ce qui est, dans ce cheminement de déconstruction, pour la Réussite d'une amorce de reconstruction sur de nouvelles bases, Ensemble, Engagés et Responsables.

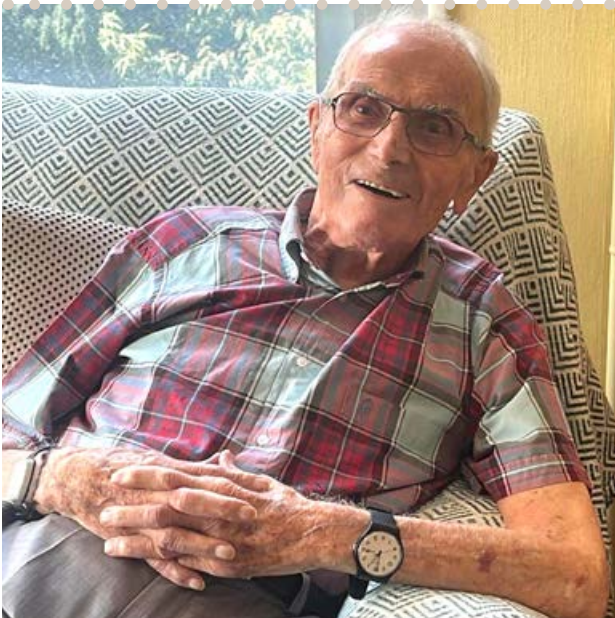
Meilleure année possible 2025 à nous tous.

Michel MOREL
Maire

Homages à

Monsieur René Brutillot

Décédé le mardi 17 septembre 2024
à l'âge de 102 ans



8 -

**Funérailles le mercredi 25 septembre 2024
à 14h30 à SAINTE FOY LES LYON 69110
(Église située 13 place Xavier Ricard).**

« Monsieur René BRUTILLOT, c'est avec une grande émotion que je m'adresse à Vous, pour vous rendre Hommage.

En ma qualité d'élu, Maire actuel de la Commune de VAL DE VIRIEU (*Val de Virieu c'est la fusion de Virieu et Panissage depuis le 01/01/2019*), je suis le porte-voix des habitants de souche et de mes prédécesseurs Messieurs Georges REYNAUD et Georges DEFRANCE.

Si les 1 600 habitants de VAL DE VIRIEU bénéficient au quotidien de la qualité de VIE que nous lui connaissons, c'est beaucoup grâce à Vous... c'est incommensurablement grâce à Vous...

Vous avez œuvré pendant 26 ans au sein du Conseil Municipal dont 20 ans en qualité de premier magistrat communal de 1957 à 1977 (*mon papa Modeste a fait équipe à vos côtés*). Vous avez été un bâtisseur... maître de projets... maître d'œuvre... de nombreuses infrastructures : Complexe sportif, Poste, Gendarmerie,



Gendarmerie

Perception, Maison de Retraite, construction du barrage et canalisation du ruisseau de Vaugelas, construction des égouts et zone d'épandage des eaux usées, naissance du District (moyens mis en commun).

La Mairie... OUI... mais aussi...

Vous avez pris grand soin du Centre de Soins, auparavant dénommé « Maison de l'Ouvrière » puis « Repos de VIRIEU » au poste de Président de l'association en charge de sa gestion, pendant 19 ans de 1969 à 1988, maison très réputée pour son sérieux et reconnue par les services de l'Etat que vous sollicitiez avec succès.

À ce jour,

La rénovation intégrale du bâtiment de la gendarmerie vient de s'achever. Le majestueux chantier de rénovation intégrale de la maison de retraite, amorcée depuis plusieurs années, s'achèvera à l'automne 2025.

Le complexe sportif draine la Vie et les activités se diversifient (à elle seule la section football accueille et encadre 250 licenciés).

La maison de retraite et le centre de soins sont les plus gros employeurs de la Commune.

Visionnaire...

Vous avez osé...

Vous avez insufflé...

Vous avez donné... Votre engagement... votre

Énergie... vos Qualités et vos Compétences...

Vous avez profondément marqué VIRIEU d'une réelle empreinte de Modernité...

Aujourd'hui, nous Élus Municipaux, avons l'Honneur et l'Humilité de marcher dans vos Pas...

La VIE est ... La VIE se poursuit... La VIE se transforme... sur les bases solides que vous avez fondées. Que notre Engagement soit à la Hauteur de ce qu'a été le vôtre, avec un constant Devoir de Mémoire à votre égard.

Est-ce la qualité de cette terre sacrée de notre Vallée de la BOURBRE, dite « Terres Froides » qui vous a accordé la longévité ?

Riche terroir rural, industriel et artisanal ... Terre de Noblesse et d'Histoire où se sont ancrées de belles Ames ... pour n'en citer que quelques-unes :

- Le Marquis et la Marquise DE VIRIEU, résistants et protecteurs des Juifs, reconnus Justes parmi les Nations.

- Moults artistes fascinés et inspirés par la Lumière, la Beauté des paysages et le Haure de Paix des lieux, ont retranscrit leurs émotions à travers l'écriture ou la peinture (le peintre hollandais impressionniste JONGKIND, le peintre GIACOMINO, le poète LAMARTINE qui a écrit « le Vallon », la poétesse Anna de NOAILLES qui a écrit « les éblouissements », l'artiste peintre décoratrice sculptrice Stéphanie DE VIRIEU, etc).

Passé retracé avec passion par nos très précieux historiens locaux contemporains.

Profond RESPECT... Infinie GRATITUDE... Infinie RECONNAISSANCE pour qui vous avez été. Que notre Grande FIERTÉ à l'égard des valeurs que vous avez incarnées, adoucisse la peine de tous vos proches et comble le vide laissé par votre départ...



Maison de retraite « Les Tournelles »

Au terme d'une VIE bien accomplie, votre AME chemine vers la LUMIERE dans une autre dimension. Que cette LUMIERE nous guide tous et nous éclaire dans nos choix, nos décisions, nos actions, pour le Bien de Tous, comme vous avez su si bien le faire.

A DIEU... Monsieur René BRUTILLOT

Vous le Grand Homme...

A jamais dans nos cœurs et dans l'ADN de notre terre Viriaquoise »

Michel MOREL

Sainte Foy Lès Lyon – 25 septembre 2024



Ancien bâtiment de la Poste



Complexe sportif



Barrage Vaugelas



Tennis



Centre de soins de Virieu (CSV)



Perception, devenue ADMR

Monsieur Pascal VIGNANE

Décédé le dimanche 24 novembre 2024 à l'âge de 66 ans



Une Équipe Municipale, c'est un groupe d'appartenance qui tisse des liens très forts, comme une 2^e famille et c'est l'un des nôtres que nous pleurons aujourd'hui.

10 - Pascal, tu as intégré l'Équipe Municipale en mars 2020. Ton expérience des milieux aquatiques t'a permis d'intégrer facilement notre équipe et de prendre en charge la gestion de l'eau sur notre territoire. Nous avons tous beaucoup apprécié de travailler avec toi Pascal au moment de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)... Ce document indispensable à notre commune sera actualisé régulièrement et nous aurons une pensée pour toi à chaque modification.

Toujours disponible pour toutes les missions qui pouvaient t'être confiées,

Assidu à toutes les réunions, Impliqué, Engagé dans tous les projets, ta présence régulière et soutenue en Mairie, attendue ou inattendue, faisait toujours plaisir.

Tu animais le budget participatif de la commune. Quelques réalisations qui ont marqué ces 4 dernières années : la fresque, la mise en circuit fermé des

bassins de la commune, la passerelle sur la Bourbre... Même si tu as pris du temps sur certains dossiers... Tu nous laisses la mise en eau du lavoir du Vaugelas et le sentier piétonnier à Panissage que nous réaliserons prochainement.

Pascal tu laisseras un grand vide au sein de notre équipe. Pascal, d'où tu es... et d'où tu seras... nous comptons sur toi pour nous guider et nous te le demandons. Nous en avons besoin. Au-delà du sens des responsabilités, du sens de l'engagement et des qualités évoquées précédemment, tu incarnais la simplicité, la bonne humeur, la joie, la passion, la fidélité et l'enthousiasme à toute épreuve au service des autres.

Pascal, TOUT simplement MERCI à toi, pour qui tu as été et pour les valeurs que tu as portées, dont nous avons si généreusement bénéficiés !

Ta disparition nous attriste et notre peine est profonde.

L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même sommes en empathie avec vous, sa famille, ses amis ... Nous nous associons à votre douleur et vous assurons de notre soutien et notre compassion.

Au revoir Pascal ... et ... Bon vent à toi ...

Michel MOREL



Passerelle sur la Bourbre

Actions municipales

Commission Associations et Animations

Des animations et manifestations régulières : un dynamisme culturel renouvelé

Nous avons eu le plaisir d'organiser des animations et manifestations régulières tout au long de l'année. Que ce soit le marché de Noël, le rallye, le forum des associations et toutes autres manifestations, ces événements ont permis de dynamiser notre vie locale et de renforcer les liens entre les habitants. Grâce à la participation des bénévoles et associations, nous avons pu offrir des moments de convivialité à tous.

Village en Fête : une célébration de la vie locale

Un autre point d'orgue a été l'organisation de Village en Fête, en collaboration avec la Commission Culturelle. Cet événement a permis de mettre en avant la richesse de notre culture locale à travers des animations variées, des spectacles, et des stands d'artisans. Le succès de cette initiative a démontré l'importance de travailler ensemble pour renforcer l'identité de notre village et célébrer la diversité de nos talents.

Enfin, nous tenons à adresser nos sincères remerciements à la Commission Communication pour son rôle essentiel dans la création de notre bulletin des activités. Ce document est devenu un vecteur d'information précieux pour tous les habitants, permettant de tenir chacun informé des événements à venir et des activités proposées. Votre travail et votre engagement sont très appréciés, et contribuent à renforcer le lien entre la municipalité et les citoyens.

11 -

Vers l'avenir : une communauté unie et dynamique

L'engagement de chacun d'entre vous a été déterminant, et nous vous remercions de votre participation active à la vie de notre commune. Ensemble, continuons à bâtir un avenir prometteur pour notre belle localité.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année à venir.

Commission Cohésion Sociale

Le CCAS de Val de Virieu et L'Association Historique des Terres Froides vous ont invités le dimanche 20 octobre à découvrir une exposition de cartes postales et photographies anciennes sur le thème des Terres Froides.

Une sélection de livres, en lien avec ce thème, ainsi qu'une présentation d'objets anciens sur la fabrication du lait et du beurre, ont également été proposées.



Commission Budget Participatif

Les 3 projets retenus sont :

1- installation de 5 bancs :

à l'entrée de la Médiathèque,
à l'espace pétanque, au
pumptrack



2- projet de mise en valeur de « l'ancienne chapelle » (ruine à restaurer et valoriser).

Réserve : attendons un avis favorable des propriétaires du terrain pour avancer sur ce projet (terrain privé).



3- fresque à réaliser 48 rue de Barbenière :

mettre en valeur le patrimoine de la commune. Nous avons les autorisations du propriétaire de la maison et de la famille De Virieu.



Commission Education et Jeunesse

Conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants a été renouvelé en décembre 2023 : Amandine, Lilya, Malory, Marie, Mélinda et Théo ont succédé à Maëva, Maxence, Lali, Lilou-Meï et Lucie.

Toutes et tous ont œuvré ou œuvrent encore pour proposer des aménagements (sécurisation des trajets piétonniers, aire de jeux, itinéraires cyclables, pumptrack).

Ils participent également activement à la vie de notre commune : nettoyage de printemps, cérémonies.

Toutes et tous ont été invités à visiter l'Assemblée Nationale ; ce fut pour eux l'occasion d'échanger avec notre député Yannick NEUDER, sur leurs rôles respectifs d'élus et leurs envies pour notre commune et notre pays.

SIVU de l'école intercommunale de la vallée

Le projet de végétalisation de la cour de l'école a été initié en novembre 2024 après la sélection d'un bureau d'études. Celui-ci proposera, après une phase de co-construction associant les enfants, l'équipe enseignante, le personnel et les élus, différents scénarios d'aménagements.

Les travaux pourraient être réalisés durant les vacances estivales.

L'objectif est de rendre cet espace plus « frais » lors des épisodes de fortes chaleurs ; épisodes qui devraient se multiplier dans les années à venir (<https://meteofrance.com/climadiag-commune>).

Cette démarche nous invite également à repenser cet espace pour en faire un lieu plus inclusif et plus proche de la nature afin de développer des apprentissages.

➤ Actions municipales

Les temps en extérieur peuvent en effet participer à favoriser l'autonomie, la sociabilité et la créativité, et apaiser le climat scolaire : jeux diversifiés, défoulement, découverte (faire des trous, ramasser de petites branches, des feuilles), détente, coopération...

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/pourquoi-comment-vegetaliser-cours-ecole>

<https://reporterre.net/Adieu-bitume-vive-les-cours-d-ecole-vegetalisees>

Cette démarche nous invite également à repenser cet espace pour en faire un lieu plus inclusif et plus proche de la nature afin de développer des apprentissages.

Les temps en extérieur peuvent en effet participer à favoriser l'autonomie, la sociabilité et la créativité, et apaiser le climat scolaire : jeux diversifiés, défoulement, découverte (faire des trous, ramasser de petites branches, des feuilles), détente, coopération...

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/pourquoi-comment-vegetaliser-cours-ecole>

<https://reporterre.net/Adieu-bitume-vive-les-cours-d-ecole-vegetalisees>



Un composteur a été installé en partenariat

avec le SYCLUM : il permet désormais d'initier les enfants aux écocycles avec le soutien du personnel et de l'équipe enseignante.



● **Une centrale photovoltaïque** pourrait être installée sur le toit du bâtiment, sous réserve de compatibilité de la charpente (étude de structure en cours).

● L'énergie ainsi produite pourra être utilisée en autoconsommation collective au bénéfice des collectivités (SIVU, commune et communauté de communes) dans une démarche de décarbonation et de maîtrise des coûts de l'électricité.

Restauration scolaire

● Après une mise en concurrence effectuée en collaboration avec la commune de Saint-Blandine pour renouveler le contrat du traiteur, la seule offre reçue étant celle d'API RESTAURATION, un nouveau contrat a été signé avec ce prestataire.

● Le prix des repas a été revu comme suit :

Quotient familial	Prix 2023-2024	Prix 2024-2025
QF inférieur à 800 €	1,00 €	1,00 €
QF compris entre 801 € et 1500 €	3,20 €	3,50 €
QF supérieur à 1501 €	3,70 €	4,00 €

Le SIVU a fait le choix de supporter une grande partie des frais de fonctionnement des services périscolaires

afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter.

Pour information, le coût complet d'un repas (incluant l'intégralité des frais de fonctionnement, tels que le personnel, le chauffage, l'électricité, etc.) est de 12,00 €.

La tarification de la garderie est restée quant à

elle inchangée (1 € par enfant et par service du matin ou du soir quelles que soient les heures d'arrivée ou de départ) ; le coût complet du service est de 3,50 € (garderie matin) et de 4,50 € (garderie soir).

Le SIVU soutient en outre les différentes activités scolaires en les finançant à hauteur de 10 000 € par an environ.

Le SOU DES ECOLES continue d'être une association dynamique qui contribue grandement au financement des activités scolaires et à l'animation de notre village.

Osez les rejoindre et participer à leurs activités !

https://www.facebook.com/groups/1688344674794654?locale=fr_FR

Commission Environnement

La commission Environnement a des projets pour 2025

L'installation des arceaux à vélos offerts par la communauté de communes sera à prévoir.

Le partenariat avec la communauté de communes des VDD et l'association Le Pic Vert, dans le cadre du projet Nature en Ville, propose :

- une gestion différenciée des espaces verts de la commune
- une sensibilisation sur les hérissons
- une animation à l'école de la Vallée
- la fin du recensement des pièges à faune

Un arbre a été offert par le département dans le projet initial : ISERE Terre de Jeux 2024.

Cet érable a été planté dans l'aire de jeux, et fera de l'ombre cet été pour les petits.



14 -

Commission travaux et bâtiments

Crèche

Les élus ont validé l'appel d'offre de « NATILIA » pour réaliser la construction de la micro-crèche.

- Dépôt du permis de construire et validation des plans fin 2024.
- Début du chantier : 1^{er} trimestre 2025
- Mise en service de la micro-crèche espérée pour la rentrée scolaire 2025
- La démarche écoresponsable du constructeur de la micro-crèche.
- Une construction économe et écologique

grâce à son isolation renforcée, cette micro-crèche à ossature bois offre de meilleures performances thermiques qu'une construction traditionnelle. Les murs font l'objet de déclarations environnementales produit (DEP) visant à comparer les performances des murs en ossature bois par rapport à un mur traditionnel en parpaings. Ainsi, comparés à une construction en parpaings, les murs sont 60% moins impactants sur le changement climatique. Cette construction économe en énergie permet de réduire de 30% l'impact sur l'épuisement des ressources par rapport à une maison traditionnelle.

Les avantages de l'ossature bois « NATILIA » :

- sa structure avec double isolation
- sa rapidité de montage
- Bon rapport prix/prestation
- sa souplesse esthétique
- un chantier rapide et propre avec un bilan carbone positif



Photo d'une micro-crèche identique en construction à Pressins

Salle polyvalente

La rénovation énergétique de la salle polyvalente est terminée. Cet espace est plus confortable pour la pratique du sport. Les associations ont repris l'occupation de la salle polyvalente à la mi-novembre. Un investissement important mais indispensable pour conserver et valoriser cet équipement sportif.



Plan de financement de la salle polyvalente 220 rue du gymnase 38730 Val de Virieu :

Entreprises	Dépenses	Financements	Recettes
CMCD Charpente	460.349€	Subvention Agence Nationale du Sport	123.000€
SE CER Isolation extérieure	93.691€	Subvention Etat	207.669€
ALURONALP Menuiserie ext	56.418€	Subvention Département	365.503€
BATI Placo-Peinture	58.925€	Subvention ISERENOV dispositif CEE	38.635€
GAILLARD Electricité	84.399€	Autofinancement commune	174.973€
KS CARRELAGE	3.495€		
BOURJAL E Métallerie	13.506€		
GROS Plomberie	21.163€		
GONIN TP	8.025€		
FAURE EN BOIS Sol	17.604€		
MCD Menuiserie intérieure	25.377€		
DPI protection incendie	344€		
SARL BONTEMPI peinture sol	5.730€		
SARL VEYRIBAT Bureau d'étude	60.754€		
Total	909.780€	Total	909.780€

15 -



Commission Urbanisme

Information aux Habitants : Urbanisme et Démarches

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé en juillet 2022 et est en vigueur sur le territoire Est des Vals du Dauphiné. Il s'agit d'un document réglementaire qui fixe les règles d'urbanisme pour l'ensemble des communes concernées. Ce plan vise à organiser le territoire de manière équilibrée, en prenant en compte les spécificités locales, les besoins de logements, le développement économique, la préservation de l'environnement, et la qualité de vie des habitants. Il définit les zones constructibles, les espaces protégés, et les types d'aménagements possibles pour chaque secteur. Une modification simplifiée du règlement a été approuvée le 23 mai 2024.

Accompagnement gratuit

Des rendez-vous préalables avec un architecte du **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), sont gratuits pour les usagers. L'architecte conseille les particuliers sur les projets de construction, rénovation ou aménagement, afin de garantir la qualité architecturale et la conformité avec les exigences locales, notamment dans les zones protégées ou proches de monuments historiques.

Il est fortement recommandé de faire appel à ce service lorsque le projet se situe dans le périmètre du château.

Prise de rendez-vous obligatoire au 04 74 97 05 79.

« Vdd Rénou »

Vous souhaitez rénover votre maison, vous pouvez être accompagné.

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/logement-et-habitat/je-souhaite-renover-ma-maison/>



Rassembler nos énergies pour un habitat durable !

Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI)

Le **RLPI**, en cours d'élaboration, vise à encadrer l'implantation des dispositifs publicitaires pour préserver le paysage des Vals du Dauphiné. Entreprises locales : renseignez-vous pour connaître les nouvelles normes de visibilité commerciale. Des réunions sont organisées pour permettre aux entreprises de contribuer au processus. <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/rlpi/>

Nouveauté : Déclarations Préalables Modificatives dès le 1^{er} Janvier 2025

Dès le **1^{er} janvier 2025**, une **déclaration préalable modificative** permettra de modifier un projet déjà approuvé sans déposer une nouvelle demande complète. Destinée aux changements mineurs, cette démarche simplifie les ajustements pour particuliers et professionnels.

Rappel : Renseignez-vous en Mairie Avant Tous Travaux

Avant d'entamer des travaux, même minimes, **contactez votre mairie**. Certains projets nécessitent une déclaration préalable ou un permis. Vérifier les règles en amont vous évite des sanctions et garantit la conformité de votre projet avec les règles locales.

Pour tout renseignement : <https://www.service-public.fr>

Étapes d'un dossier de déclaration préalable ou permis de construire

1. Préparez et déposez votre dossier complet en mairie ou via le guichet en ligne (<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/les-documents-d-urbanisme/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme/>)

2. La mairie transfère le dossier pour instruction (1 à 3 mois selon le cas et 1 mois supplémentaire si vous êtes dans le périmètre du château).

- Les déclarations préalables sont traitées directement en mairie
- Les permis sont instruits par le service urbanisme des Vals du Dauphiné

3. Après acceptation, affichez l'autorisation sur le terrain pendant au moins 2 mois.

4. À l'achèvement des travaux, n'oubliez pas d'adresser votre DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) en mairie. C'est une formalité obligatoire à déposer en mairie. Elle permet de confirmer que les travaux réalisés sont conformes à l'autorisation délivrée (permis de construire ou déclaration préalable). Cette démarche déclenche un délai de trois mois (ou cinq mois en secteur protégé) pendant lequel la mairie peut contrôler la conformité des travaux. En l'absence d'observation, les travaux sont considérés conformes et définitivement validés.

Commission voirie

Le mur du cimetière de Panissage a été rénové



La procédure pour la reprise des concessions abandonnées sur le cimetière de Virieu est en cours.

Éclairage public

Tout le réseau sur la commune de Val-de-Virieu est en 100% LED et toutes les armoires ont été mises en conformité en partenariat avec le TE 38.



Voirie

- **Travaux d'entretien** sur la voirie communale, Point à temps, peinture horizontale, élagage, ...
- **Achat mini pelle rétro** pour travaux de curage
- **Zone bleue** pharmacie et proxi
- **Signalétique interne locale** pour commerces
- **Plateaux ralentisseurs Route de Château Gaillard** à Panissage



Dégâts d'orages

Amélioration des avaloirs rue Barbenière

Création de piège à graviers sur le ruisseau de Meurlen avec l'achat des terrains

Conseillère numérique

Cette année encore, vous avez bénéficié des compétences de Mélanie BELLET, conseillère numérique dans vos apprentissages des outils numériques et démarches administratives.

Mélanie vous propose, depuis 3 ans, différents types d'accompagnements :

- **Individuel** : en mairie sur rendez-vous afin de vous aider dans un apprentissage du numérique ou sur une démarche administrative (en ligne uniquement)
- **À domicile** (pour les habitants de Val-de-Virieu uniquement) : un accompagnement directement chez vous sur vos équipements fixes.
- **Collectif** : plusieurs séances d'ateliers numériques sont proposées sur l'année, différents groupes de niveaux et différentes thématiques sont abordées.

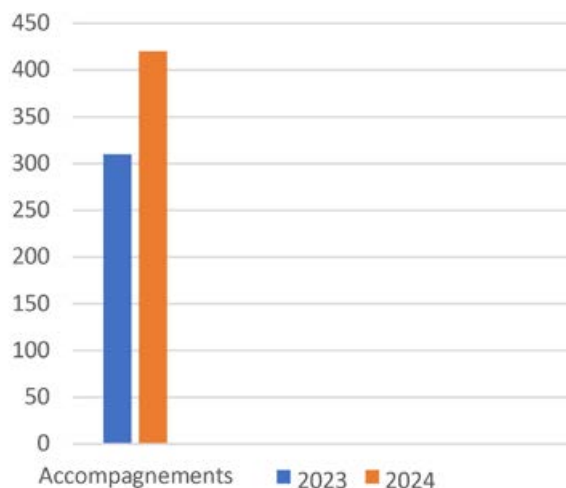
Statistiques 2024 (Janvier-Novembre) :

- **420 personnes** accompagnées sur cette période
- Dont **52 ateliers** collectifs

18 -

Évolution du nombre d'accompagnements entre 2023 et 2024 :

Évolution des accompagnements



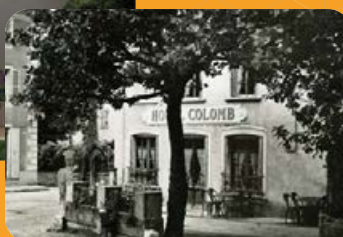
Les accompagnements continuent en 2025 ! De nouveaux ateliers collectifs seront proposés, ainsi que des temps de présence en mairie pour vous recevoir individuellement.

Contacts :

Mélanie BELLET : conseiller.numerique@valdevirieu.fr / 07.50.72.37.89 ou 04.74.88.21.42



*Ensemble,
renouvons et transformons
l'ancien Hôtel Colomb !*



LE PHOENIX

Une grande maison de ville
9 logements T2 et 1 logement T3

ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ
INVESTISSEMENT LOCATIF

SERVICE COMMERCIAL
06 22 08 41 54
www.vhvv.fr

Val-de-Virieu

MORGANÉ
PATRIMOINE



Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif **Micro-Folie** consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur

d'un équipement déjà existant.

Le Musée Numérique, composante commune de toutes les Micro-Folies du réseau, permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvres réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.

L'accompagnement réalisé par La Villette permet aux porteurs de projet et aux Micro-Folies du réseau d'accéder à un ensemble de ressources partagées, allant de la conception à l'animation de ce lieu de vie accessible à tous. La Micro-Folie propose également des activités complémentaires au Musée numérique,

comme un FabLab, un espace de Réalité Virtuelle, une scène ou un Café Folie (café, bibliothèque, ludothèque). Elle est conçue comme une structure culturelle de proximité, largement ouverte pour soutenir et rendre visible les initiatives locales.

Inauguration de la Micro-Folie prévue le samedi 29 mars 2025 à la salle du Peuple à 10h30.



La commune a obtenu le Trophées de l'AMI « Isère Terre d'inspiration »

Elle décroche la deuxième marche du podium pour l'embauche, il y a un an, d'un assistant-médical afin de développer l'attractivité de la maison médicale et faciliter la venue d'un nouveau médecin.



Réservation de salles en ligne

Depuis octobre 2024, découvrez notre nouveau logiciel de réservation de salles en ligne, directement sur notre site Internet

<https://www.valdeuirieu.fr> ! Une interface plus agréable, permettant de visualiser chacune des salles de la commune.

Visualisez les disponibilités en quelques clics, et faites votre réservation en toute autonomie. Votre

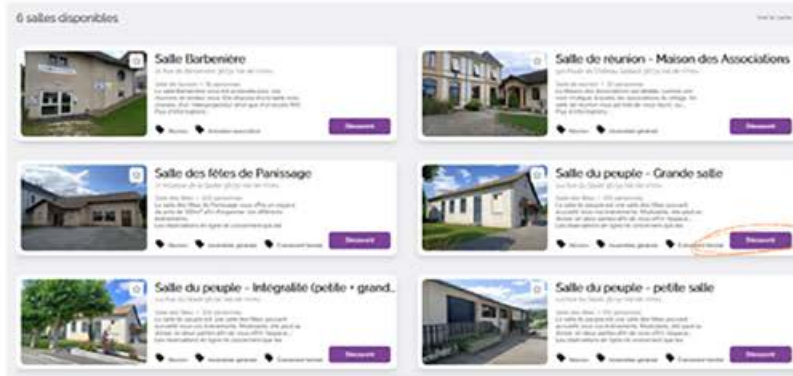
dossier sera ensuite traité par notre service de réservation des salles.



Contacts du service de réservation des salles : reservation.salles@valdeuirieu.fr

TUTORIEL

RÉSERVATION SALLES



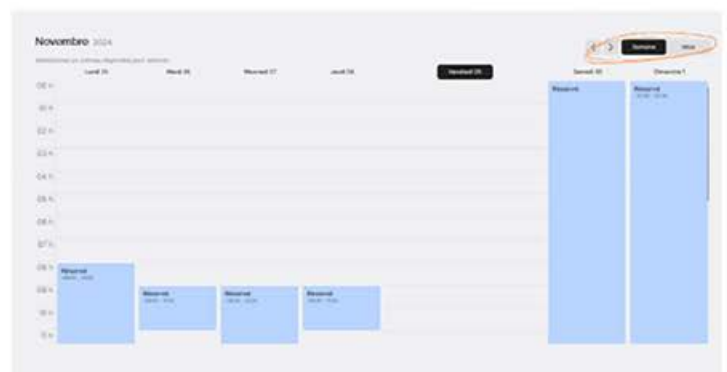
1

Choisissez votre salle en cliquant sur "découvrir"



2

Descendez jusqu'au calendrier de réservation (mettre le calendrier sur semaine pour plus de lisibilité)



Les zones bleues marquées "réservé" indiquent que la salle est déjà réservée sur ce créneau



3

Lorsque le pictogramme calendrier apparait, cela signifie que vous pouvez réserver, il vous suffit de cliquer dessus



4

Choisissez le créneau horaire souhaité (hors salle des fêtes, où il s'agit d'un forfait weekend)

Sélectionnez un créneau

Veuillez sélectionner un créneau qui vous convient pour le vendredi 18 avril 2025.

Tarif Forfait

Petite salle
de 12:00 à 13:00

Salle intégrale (petite + grande)
de 12:00 à 13:30

Grande salle
de 12:00 à 13:00

Annuler la sélection

Sélectionnez les horaires de votre réservation

La durée minimum de la réservation est de 2 heures.

Votre réservation du samedi 30 novembre 2024 à 08:00

Jusqu'à samedi 30 novembre 2024 à 22:00

Confirmer

Réservation du 18 avril

Du vendredi 18 avril 2025 à 12:00 jusqu'au dimanche 20 avril 2025 à 23:00

Prénoms *

Nom *

Email *

Téléphone * +33 (0)6

Téléphone portable *

Adresse *

Profil usager *

Association Société/entreprise Particulier Syndical Commune Etc.

Personnel communal

Conditions de règlement présent sur place le jour de la réservation

Annuler

5

Remplir le formulaire de réservation

Récapitulatif de votre demande

Veuillez relire les informations saisies pour

Annuler

Noms :

Vendredi 18 avril 2025 à 12:00

Réservation de salles

Salle du peuple
114 Rue du Stade 28/20 Val-de-Vireux

Total : € 243,00

Détail :

HT : € 198,00

TVA : 20%

Informations de l'usager

Profil usager :

Particulier

Je confirme vouloir réserver la Salle du peuple : Grande salle et avoir choisi à l'étape précédente le créneau "Grande salle"

J'ai lu et j'accepte [les conditions générales d'utilisation](#)

Je confirme par SMS

Je confirme par email

J'annule ma demande

7

Le service a reçu votre demande de réservation, vous recevrez un mail vous informant de la validation ou non de votre demande. Suite à cela, le contrat vous sera envoyé pour signature électronique.

Commission Communication

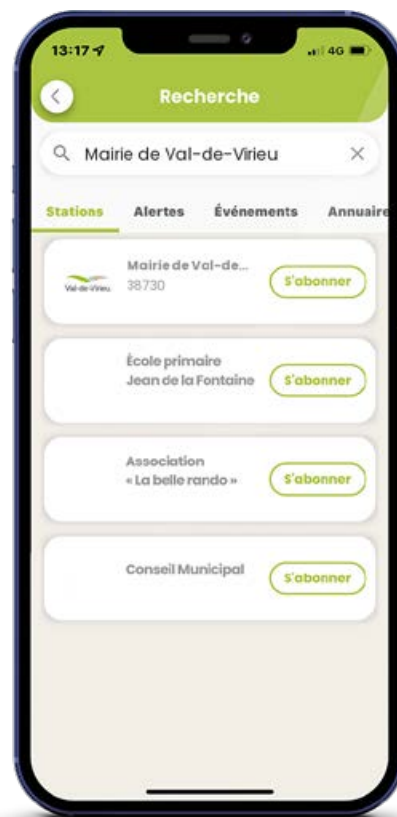
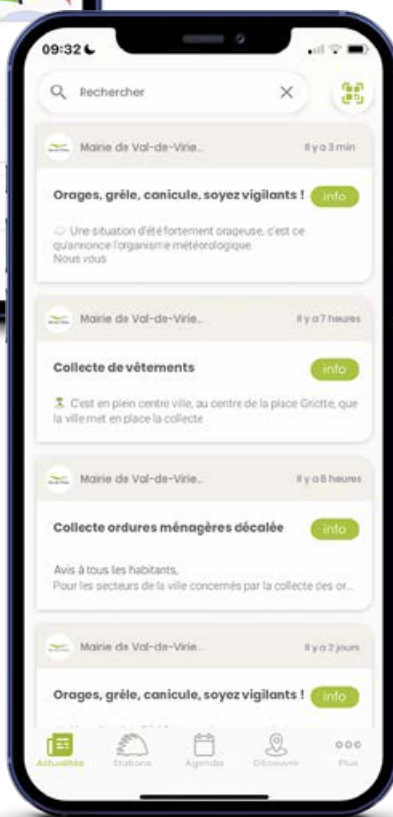


Depuis février 2020, la commune de Val-de-Virieu utilise les services de ILLIWAP. Cette application gratuite à installer sur votre smartphone vous permet de suivre en temps réel les actualités de votre commune (événements, manifestations, incidents, etc.)

À ce jour, la station Val-de-Virieu compte plus de 1500 abonnés, n'hésitez pas à rejoindre ces derniers !

À partir de janvier 2025, les Vals-du-Dauphiné mutualisent ILLIWAP avec les communes de son territoire, vous pourrez ainsi retrouver toutes les actualités voisines.

22 -



L'académie de billard : un nouveau lieu dédié aux passionnés



L'académie de billard de Val-de-Virieu, nouvellement affiliée au district lyonnais et à la Ligue de billard Auvergne-Rhône-Alpes (LBARA), a officiellement ouvert ses portes. Ce mardi 29 octobre, les premiers passionnés étaient au rendez-vous.

Le projet, né d'une volonté commune entre les passionnés de billard et la municipalité, se concrétise aujourd'hui dans une ambiance de convivialité et d'enthousiasme.

Située à la salle polyvalente, l'académie dispose désormais d'une salle moderne de près de 100 m², mise à disposition pour les licenciés et accessible chaque jour de 9 h à 23 h. Les installations, comprenant quatre billards français de 2,80 mètres, sont munies de compteurs de points numériques, permettant aux joueurs de suivre leurs scores en temps réel. Un équipement professionnel, incluant un aspirateur dédié, est également disponible pour garantir un entretien quotidien et maintenir une qualité optimale des surfaces de jeu.

Quatre billards français

Ce projet a été rendu possible grâce à l'implication active de la municipalité. L'académie prévoit des cours d'accompagnement et de perfectionnement ainsi que l'organisation de compétitions, qui attireront non seulement les amateurs de la région mais également des joueurs confirmés de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces événements promettent de dynamiser la commune et de renforcer le



23 -

rayonnement de Val-de-Virieu dans le monde du billard.

Cet espace unique est aménagé dans le but de répondre aux attentes des amateurs et des professionnels du billard. Cette nouvelle infrastructure confirme la volonté de tous de promouvoir le sport et de soutenir des activités pour tous les âges. La passion du billard a désormais un nouveau foyer sur la commune, et les amateurs du sport, tous niveaux confondus, sont invités à venir profiter de cette salle.

Renseignements

Président : Louis Rebboh 06 46 54 09 96

Vice-président :

Bernard Pantel 07 80 43 66 50

ou Maxime Hervé 06 08 85 90 06

Mail : abualdevirieu@gmail.com

Site Internet :

abualdevirieu.wixsite.com/abu2v.

Qu'est-ce qu'une (Maison de Santé Pluridisciplinaire) ?



1^{er} rang : Steve ALLEGRET assistant médical, Claire COLLET-BEILLON médecin généraliste, Marianne VASSEUR médecin généraliste, Jean-Claude COLLART orthophoniste.
2^e rang : Marion COQUILLE pharmacienne, Julie COLLIAT-BOITON orthophoniste, Stéphanie FREITAS infirmière.
Dernier rang : Claire DALIN psychologue, Virginie GUILLAUD infirmière, Estelle POLIZZI infirmière.

24 -

Une **Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** est une structure de soin de proximité labellisée par l'Agence Régionale de Santé et regroupant une équipe de professionnels médicaux et paramédicaux exerçant en libéral.

La MSP de Val-de-Virieu est une structure en multi site.

Ainsi, sur les 10 professionnels de santé qui font partie de la MSP nous avons : 2 médecins généralistes, 1 assistant médical, 1 cabinet IDE libéral (3 IDE), 2 orthophonistes, 1 pharmacienne, 1 psychologue. Pour les Vallésiens, ce type de structure a de nombreux avantages :

- **Un parcours de soins coordonnés**

La diversité des professionnels de la MSP et leur lien avec les acteurs de santé du territoire permettent une prise en charge globale des patients.

Des réunions pluri professionnelles sont notamment prévues pour discuter des cas complexes.

De plus, le partage des dossiers des patients via un logiciel médical commun améliorera la qualité du suivi du patient.

- **Une MSP est particulièrement attractive** pour les jeunes professionnels de santé et donnera une visibilité à la commune pour de futures installations.

- **Un territoire d'intervention** de la Maison de Santé Pluridisciplinaire qui comprend le périmètre de la commune et des communes voisines.

LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION DE L'AGRANDISSEMENT ET DE LA RÉNOVATION DE LA MAISON MÉDICALE :

Le coût du projet de l'agrandissement de 200m² et la rénovation des locaux actuels s'élèvent à 700.000€.

Cet investissement est financé par la commune (25%), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et l'État par des subventions à hauteur de 75%.

Ces travaux mettront en conformité les locaux en termes d'accessibilité (toilettes PMR), d'isolation thermique et acoustique. L'agrandissement permettra la création des nouveaux espaces pour une maison de santé opérationnelle (studio pour les internes, salle de réunion pour les professionnels de santé, une salle d'attente et 5 nouveaux cabinets).

Ce projet se fait en concertation avec les professionnels de santé qui ont pu exprimer leurs besoins. Le collectif des professions libérales s'acquittera d'un « loyer réduit » qui permettra, sur le long terme, l'amortissement de l'investissement initial.

Les amateurs de sensations vont pouvoir enfin profiter du pumptrack

Le pumptrack est une piste de glisse en enrobé accessible à de nombreuses pratiques : VTT, skate, roller, trottinette, vélo, BMX, draisiennes...

Le parcours en boucles fermées est constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés. Il s'adresse à tous les âges, débutants et confirmés.



Trois pistes > Trois niveaux

> Piste VERTE, niveau débutant : terrain légèrement vallonné avec des virages modulables pour une première expérience en douceur.

> Piste BLEUE, niveau intermédiaire : des bosses douces permettant de prendre de la vitesse et d'apprendre à sauter tout en s'amusant.

> Piste ROUGE, niveau confirmé : des enchaînements plus techniques, avec des bosses marquées, idéales pour les riders expérimentés voulant réaliser de vrais sauts.

IMPORTANT

Chaque piste est limitée en terme de nombre de pratiquants simultanés :

- > Piste VERTE : maximum 3 utilisateurs
- > Piste BLEUE : maximum 5 utilisateurs
- > Piste ROUGE : maximum 3 utilisateurs

Horaires d'ouverture et conditions d'utilisation

Le Pumptrack est ouvert tous les jours, **jusqu'à la tombée de la nuit**. Il est important de rappeler que ce n'est pas une aire de jeux et que la pratique sportive comporte des risques de chute et de collision.

La surveillance des enfants : pour la sécurité des plus jeunes, il est indispensable de noter que **les enfants de moins de 10 ans doivent être sous la surveillance constante d'un adulte**.

La vigilance des parents ou des accompagnants est cruciale pour prévenir les accidents et s'assurer que les règles sont respectées.



Mesures de sécurité obligatoires :

Afin de garantir une pratique sécurisée pour tous, nous insistons sur le respect des équipements de protection :

- **Le port du casque est obligatoire**. Un casque intégral est vivement recommandé.
- Les protections individuelles (genouillères, coudières, dorsale et chaussures fermées) sont fortement conseillées.

Conseils et bonnes pratiques :

Voici quelques conseils supplémentaires pour profiter du Pumptrack en toute sécurité :

- Respectez les niveaux de difficulté et le nombre maximum de pratiquants par piste
- Suivez les marquages au sol et le sens de circulation
- Adaptez votre vitesse aux conditions climatiques : pluie, feuilles et gel peuvent rendre la piste glissante
- Faites un tour de repérage à vitesse modérée avant de vous lancer
- Assurez-vous que votre équipement est en bon état de fonctionnement et que la piste est exempte de débris avant de commencer
- Encouragez les débutants et partagez l'espace avec les autres utilisateurs

Règles à ne pas oublier :

- La plateforme de départ n'est pas une zone d'attente. Les accompagnants doivent rester à 2 mètres de la piste
- Ne pratiquez jamais seul
- Ne coupez pas entre les parcours ni sur les talus
- Les engins motorisés sont strictement interdits
- L'utilisation de nuit est interdite

En respectant ces consignes, vous contribuerez à faire du Pumptrack un espace de sport et de loisirs sécurisé pour tous.



Gagner du terrain

La commune de Val-de-Virieu est lauréate, parmi 17 communes en France, du dispositif « Gagner du terrain » organisé par l'Agence nationale du sport (ANS), la Française des jeux (FDJ) et le comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024.



Lancé à l'initiative du groupe FDJ, partenaire officiel des **Jeux olympiques et paralympiques**

de Paris 2024, le dispositif « Gagner du terrain » permet de financer des équipements sportifs gratuits et en libre accès, dans des communes réparties sur l'ensemble du territoire.

Avec le concours de l'Agence nationale du sport (ANS) et du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, « Gagner de terrain » permet de contribuer à l'ambition de léguer aux Français un héritage tangible et durable dans la continuité de Paris 2024.

Inciter à la pratique sportive

L'ambition du programme est d'inciter les habitants d'une commune et de ses environs à la pratique sportive et d'élargir la cible des pratiquants habituels.

Les équipements construits comprennent ainsi une piste d'athlétisme équipée d'un chronomètre solaire, d'un podium multi-activités et d'éléments de « design actif » reproduits au sol.

Informations communales

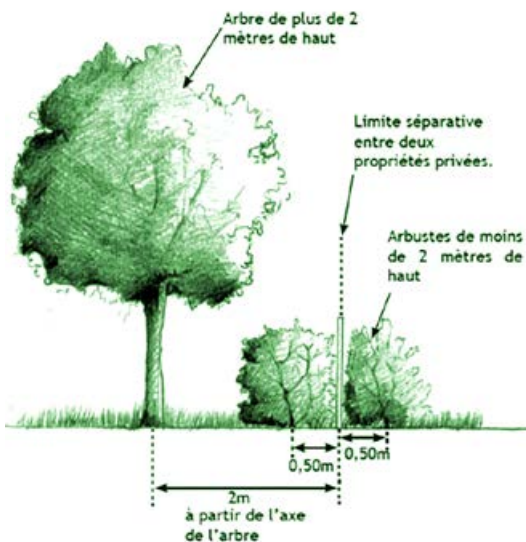
Portrait d'un jeune arbitre

Axel Vanoli, un jeune de notre village, a joué plusieurs années dans au FC2V comme joueur. Aujourd'hui, toujours affilié à notre club de foot local (FC2V) et âgé de 17 ans, il s'est formé et a validé le 7 septembre 2024, un diplôme d'arbitre délivré par la fédération française de foot. Avec cette licence, il est désigné pour arbitrer des matchs de championnat (toutes catégories confondues) dans toute l'Isère.

Être arbitre, ce n'est pas seulement souffler dans un sifflet ou agiter des cartons, c'est incarner des valeurs de respect, de justice et de neutralité.

Sur le terrain, il est non seulement le gardien des règles au milieu de la pression des joueurs et des supporters mais aussi un modèle pour tous ceux qui aiment le sport, beaucoup de sang-froid, d'intégrité, de détermination et une grande passion du football. Une belle aventure qui commence !!





Un conciliateur à votre disposition



M. THIERNESSE Didier, conciliateur (à droite sur la photo avec M. LEPOT Alain, vice-président des conciliateurs du Dauphiné) intervient tous les deuxièmes mercredis du mois en mairie de Val-de-Virieu, de 09h00 à 12h00, depuis le 8 janvier 2025. Il suffit de prendre RdV au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture, en donnant votre nom, votre téléphone et la commune de votre résidence. Le jour de votre RDV il suffira de vous munir de tous les documents utiles en copie.

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Taille des haies et des arbres

Pour mieux vivre ensemble, respectons quelques règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens ! Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des usagers, ainsi qu'assurer la sécurité routière. L'élagage est également nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication et ainsi rester connecté. C'est l'affaire de tous ! Dans le cadre d'une location, c'est au locataire de s'occuper du jardin.

Dispositions d'ordre public

- Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies de circulation doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires, locataires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du domaine public.
- Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Elles ne doivent pas non plus déborder sur les terrains voisins.

Dispositions du code civil

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des végétaux. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin il y a des distances à respecter. Pour éviter des conflits, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur.

- pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative - pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Une exception peut être admise pour les plantations de plus de 30 ans sous condition que cela n'apporte pas de gêne notable.

CITOYENS RESPONSABLES, FAISONS PREUVE DE BON SENS ET PARTICIPONS TOUS ENSEMBLE À LA SECURITE DE NOTRE COMMUNE

Informations extérieures

OSEZ, une association au service des habitants et employeurs du territoire



GROUPE
osez
Entrepreneur solidaire
du territoire

Depuis 1996, OSEZ œuvre pour accompagner les personnes en

recherche d'emploi. Chaque année, la structure aide plus de 700 personnes à trouver leur voie grâce à un accompagnement personnalisé et bienveillant pour aller vers l'emploi.

Le parcours d'insertion professionnelle est adapté en fonction des situations de chacun. Il vise à lever les freins à l'emploi et à redonner confiance à ceux qui en ont besoin.

Il comprend plusieurs étapes essentielles :

- **Un suivi individualisé ;**
- **Une aide à la définition du projet professionnel ;**
- **Des missions de travail diversifiées** permettant d'acquérir de l'expérience (agent polyvalent des collectivités, employé à domicile, aide-éducateur, manutentionnaire dans le secteur du bâtiment, agent espaces verts...);
- **Des immersions au sein des collectivités et entreprises locales** pour découvrir des métiers et ouvrir les possibilités de recrutement ;
- **Le développement de compétences et savoir-faire** via des ateliers ou formations ;
- **Un soutien à la résolution des problématiques sociales** : la mobilité, la garde d'enfants, l'accès au numérique, le logement ou la santé.

En mettant l'accent sur l'humain et la solidarité, l'association OSEZ incarne les valeurs de l'économie sociale et solidaire, travaillant à bâtir une société plus inclusive et respectueuse de chacun.

Que vous ayez besoin de nos services, que vous cherchiez un emploi ou que vous souhaitiez nous rejoindre en tant que bénévole, nous serons ravis de vous accueillir.

Pour plus d'informations sur OSEZ, contactez notre équipe
au 04 74 83 20 95.



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ?

Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour être autonome ?

Contactez la Mission Locale Nord-Isère.

Des professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie au travers d'actions collectives et individuelles

Association loi 1901, la Mission Locale est un acteur du Réseau Pour l'Emploi. Financée par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire.

En 2024, la Mission Locale Nord-Isère s'est vu décerner le « Label du réseau des Missions Locales ». Une fierté pour la structure qui voit se concrétiser son engagement dans une démarche ambitieuse, la reconnaissance de la qualité de l'accompagnement proposé, et plus globalement, son appartenance au réseau national des Missions Locales.

La Mission Locale, c'est trop loin ? Afin d'aller vers les jeunes les plus isolés, sortis de l'école sans solution et situés dans les zones rurales du Nord Isère, la Mission Locale s'est associée au Groupe Osez, partenaire local de l'Économie Sociale et Solidaire, pour mettre en place l'équipe RÉFLEX 2.0, composée de 3 professionnels et d'un volontaire en Service Civique. Contractez la Mission Locale pour en savoir plus.

Jeunes 16 -25 ans
Emploi / Orientation / Formation / Alternance
Mobilité / Santé / Logement / Coaching

Une seule adresse pour tous vos projets | Un accompagnement gratuit

À LA TOUR DU PIN
8 Rue Pierre Vincendon
04 74 97 64 67
contact@mimi.fr
Du lundi au vendredi
8h-12h30 / 13h30-17h30
sauf le jeudi après-midi

Permanences :
Les Abres-en-Dauphiné
Le Pont de Beauvoisin

www.mission-locale-nord-isere.fr

SSIAD ADMR des Deux Vallées

61 Rue de la Bourbre – 38730 VAL DE VIRIEU

Le SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES est une association locale de Service de Soins Infirmiers à Domicile, présidée par M. Fabien TERRAZ et assistée d'un conseil d'administration composé de bénévoles des différentes communes.

Ce service s'adresse, sur prescription médicale et dans la mesure des places disponibles, aux personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de maladies chroniques.

Le SSIAD dispose de 34 places sur 16 communes. Une équipe d'aides-soignants diplômés intervient pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage et les soins de prévention afin de favoriser le maintien à domicile des personnes prises en soins.

Une infirmière coordinatrice a la responsabilité du fonctionnement du service, de l'encadrement du personnel et du lien avec les différents partenaires (médecins, infirmiers libéraux, assistantes sociales, services d'aide à domicile) aidée d'une secrétaire pour les démarches administratives.

L'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale.

Vous souhaitez rejoindre l'association ou vous souhaitez simplement plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 04 74 88 29 60 – ssiaddusi@admr38.org



Les Jardins du Château

Nouvelle opération à VAL DE VIRIEU
à 2 pas de la mairie

 **COLIBRI**
Promoteur Immobilier

BY VITTON A.M.O

Venez-vous renseigner sur cette **petite résidence** de 18 appartements seulement aux belles prestations, **du 2 au 4 pièces terrasse sur 2 étages** avec ascenseur, pensée pour votre bien-être. Elle est située à l'angle du chemin de la bouillane et de la rue du champ de mars, sur un terrain totalement clôturé et sécurisé.

Chaque plan a été pensé dans les moindres détails pour offrir des espaces de vie agréables et généreux. Chaque appartement profite d'un **bel espace extérieur : loggia ou terrasse**.

Les prestations proposées sont de qualité : volets roulants électriques, pompe à chaleur (ENR), garages boxés en sous-sol, parkings extérieurs, jardins potagers ...

Notre équipe commerciale reste à votre disposition et pourra, sur rendez-vous, vous accueillir sur notre espace de vente.

07 70 70 23 61

SYCLUM

Collecte, on reste sport sur les consignes et on garde de bons réflexes

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.

En urac sans sac : Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en urac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !

Les gros cartons dans le bac jaune, c'est NON !!!!! : 2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie>. Il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.

Le verre c'est toujours dans le conteneur spécifique : Cela reste un réflexe qui paraît

élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! Le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !

Calendriers de collecte

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1^{er} janvier 2025. Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : <https://www.syclum.fr> en sélectionnant votre commune. Pour les personnes sans accès en internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie. En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.

ACTUS SYCLUM : une nouvelle application en temps réel

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités vont voir le jour sur cette application et permettront aux utilisateurs d'être informés sur toutes les





NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

actualités de SYCLUM : Évènements, actualités, projets, infos pratiques etc...Un plus pour être informé en toute circonstance.

Le tri des biodéchets, où en est-on ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise). Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1/Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin :

Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes.

Pour connaître les conditions rendez-vous sur <https://www.syclum.fr>.

2/Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.
- Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi

Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Des éco-événements avec SYCLUM et la fête est réussie

Pas facile de gérer les poubelles lors des

événements. Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement. Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-événement ?

Le matériel mis à disposition :

Des gobelets, carafes et vaisselles lavables pour éviter d'acheter et utiliser du jetable sans corvée de lavage et de nettoyage : vous les empruntez propres et les retournez sales.

Des totems de tri, bacs ou bornes de tri et d'ordures ménagères pour trier et stocker proprement les déchets lors des manifestations.

Des conseils et un accompagnement

personnalisé : SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur

<https://www.syclum.fr>

rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel



Logement inadapté à ma situation de santé, inconfortable factures de chauffage trop élevées : à chaque besoin sa solution

Je suis propriétaire et je souhaite avoir des conseils techniques, obtenir des aides financières pour réaliser des travaux de rénovation :

> Rénovation énergétique (isolation, changement de chauffage, changement de fenêtre) : vous pouvez contacter l'association AGEDEN en charge de l'espace info énergie de l'Isère au **04.76.23.53.50** ou <http://www.infoenergie38.org/>

> Pour l'adaptation du logement à la santé, à l'âge ou au handicap, vous pouvez contacter SOLIHA au **04.76.47.82.45** ou par mail soliha3873@soliha.fr

> Vous pouvez également trouver des informations sur le site des Vals du Dauphiné <https://www.valsdudauphine.fr/> ou au **04.74.94.79.99**

J'ai du mal à payer mes factures d'énergie :

> Le Fonds Solidarité Logement (FSL) peut vous aider à payer vos factures d'énergie. Vous pouvez contacter la Maison du Département des Vals du Dauphiné au **04.74.97.96.98**

> Dispositif du chèque énergie, vous pouvez contacter le numéro vert au **0 805 204 805** ou sur le site internet <https://chequeenergie.gouv.fr/>

> Vous pouvez obtenir des conseils techniques et être accompagné gratuitement pour réduire vos factures (Dispositif Soleni d'Ulisse énergie) :

- En contactant la Maison du Département des Vals du Dauphiné au **04.74.97.96.98** qui vous orientera

- Vous avez aussi la possibilité d'en faire la demande vous-même via la plateforme en ligne HISTOLOGE <https://histologe.beta.gouv.fr/>

Je suis dans un logement inconfortable :

> Vous voulez des conseils juridiques neutres et gratuits sur vos droits en tant que locataires ou propriétaires, vous pouvez contacter l'Association Départementale d'Information sur le logement (ADIL) au **04.76.53.37.30** ou par mail contacts@adil-isere.com

> Vous vous sentez en insécurité dans votre logement, celui-ci se dégrade ? Vous pouvez signaler votre situation (ou celle d'un proche) :

- En contactant la Maison du Département des Vals du Dauphiné au **04.74.97.96.98** qui vous orientera

- Vous avez aussi la possibilité d'en faire la demande vous-même via la plateforme en ligne HISTOLOGE <https://histologe.beta.gouv.fr/>

Pour vous aider sur le territoire

> **ADIIL: Le Pont de Beauvoisin - Maison des services au public (MSAP)- 82, chemin des Pâquerettes - ZA Clermont.**

Permanence le 3^e jeudi de chaque mois (9h00-12h00, sur RDV). Pour prendre rendez-vous, nous contacter au 04.76.53.37.30.

> **AGEDEN : Bourgoin-Jallieu - 4, avenue Ambroise Genin** - 04.76.23.53.50.

SOLIHA : La Tour du Pin - Communauté de Communes des Vals du Dauphiné - 22, rue de

l'hôtel de ville. Le 2^e mardis de tous les mois de 14h à 16h sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contacter le 04.76.47.82.45.

SOLIHA : Le Pont de Beauvoisin - Communauté de Communes des Vals du Dauphiné - ZA de Clermont - 82, chemin des Pâquerettes. Le 4^e jeudis de tous les mois de 10h à 12h sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contacter le 04.76.47.82.45.

Nouveaux professionnels de la commune



TRAVAUX PUBLICS
06 42 33 67 44
gillescengiarotti@gmail.com

Dc Auto

MECANIQUE AUTOMOBILE

Toutes Marques

Tél **07.78.34.78.83** **DEPANNAGE**
[Devis gratuit]



TAXI XAVIER
06 85 67 24 47

TAXI VAL DE VIRIEU

Chimiothérapie
Radiothérapie Dialyse
Consultation

Conventionné CPAM
xavierleblond.xl@gmail.com

TRANSPORTS TOUTES
DISTANCES
GARES AEROPORTS



RESEAUX PRO SOLUTIONS

NOTRE EXPERTISE,
VOTRE REUSSITE

contact@reseaux-pro.fr
06 20 36 03 53
www.reseaux-pro.fr

33 -



AIDER VOS VOISINS EN CONDUISANT ? C'EST TOUT SIMPLE !



1 Inscrivez-vous directement par téléphone ou sur notre site internet atchoum.eu, et enregistrez vos trajets quotidiens.



2 Une fois inscrit, vous recevez les demandes de transport qui correspondent à vos trajets et à votre disponibilité.



3 Vous réalisez votre trajet à la date prévue et êtes indemnisé directement, en fonction de la distance parcourue.

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?

Contactez-nous directement par téléphone, notre équipe trouvera la solution la plus adaptée à votre déplacement, parmi les transporteurs solidaires de votre commune.

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

www.atchoum.eu

SERVICE PROPOSÉ PAR

 **Les Vals du Dauphiné**
communauté de communes

État-civil 2024

Naissances

> **BARBIER Augustin**

né le 17 janvier

> **LABOURDETTE Simon**

né le 22 janvier

> **GLENAT Léo**

né le 30 avril

> **LACHAND PASCAL Raphaël**

né le 23 mai

> **FERRAUTO Ézyo**

né le 3 août

Baptêmes républicains

> **MARCHÉ GARDIEN Diago** le 13 juillet



> **BADIOU Louna** le 20 juillet



> **MOREL Bastien** le 28 juillet



> **BELLET Conan** le 17 août



Mariages

> **RIVIERE David et DUPIRE Sarah** le 18 mai



> **CHERTIER Manon et HONG Yann** le 15 juin



> **BELLET Jérôme et TEILLON Mélanie** le 17 août



Décès

- > **SÈDE Claude** le 19 janvier
- > **GONZALEZ Angelina** le 29 janvier
- > **CLERMONT Hélène** le 31 janvier
- > **DAVID-COLLOMB Yvette** le 6 février
- > **ROESCH Odette** le 3 mars
- > **MAURICE Denise** le 16 mars
- > **SAVARINO Colette** le 5 avril
- > **FASOL Vittoria** le 29 mai
- > **PELLIER Suzanne** le 31 mai
- > **TRUPIER-MONDANCIN Suzanne** le 6 juin
- > **GUINET Alain** le 9 juin
- > **FRIGUI Meki** le 22 juillet
- > **CHARVET Anne** le 23 juillet
- > **ODDOUX Claude** le 27 juillet
- > **JAYET Annita** le 26 août
- > **WOLFF Denise** - 7 octobre
- > **RIVIÈRE Marcelle** le 8 octobre
- > **GENIN Raymonde** le 12 octobre
- > **COUPIER Denis** le 6 novembre
- > **VIGNANE Pascal** le 24 novembre
- > **MARMONIER Hélène** le 6 décembre
- > **TOURENNE Gaston** le 12 décembre
- > **TRUPIER-MONDANCIN Raymond**
le 29 décembre

Informations pratiques

Mairie de Val-de-Virieu

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 21 42

Courriel : secretariat@valdevirieu.fr

Site : <https://www.valdevirieu.fr>

Horaires

Lundi : 14h00 - 17h00

Mardi et Mercredi : 09h00 - 12h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Samedi : 09h00 - 12h00

Service CNI-Passeport

Prise de Rendez-vous sur le site internet de la Mairie

Relais Poste Commerçant + Tabac Presse

76 rue du Vallon de Lamartine
38730 Val-de-Virieu
04 74 88 29 43

- Du lundi au samedi :

06h45 - 12h30 / 14h30 - 19h30

- Dimanche : 7h30 - 12h30

Conciliateur de justice

Mairie de LA TOUR-DU-PIN

6 rue de l'Hôtel de Ville - 04.74.83.24.44

Mairie de VAL-DE-VIRIEU le 2^e mercredi de chaque mois

2 rue de Barbenière - 04.74.88.21.42

Mutuelle communale - MUTUALP

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu

Rendez-vous pour étude personnalisée :

M. Gilles FALCONNET - 06 16 24 92 28

Architecte CAUE

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu

Rendez-vous le 3^e vendredi du mois au secrétariat de la Mairie de Val-de-Virieu.

04 74 97 05 79

Levée du courrier

Boîte jaune au 76 rue du Vallon de Lamartine :

- du lundi au vendredi : 15h30

- samedi : 11h00

École Intercommunale de la Vallée

465 rue du Grand Champ

38730 Val-de-Virieu

04 74 88 24 93

SIVU des Écoles

04 74 97 10 69

Courriel :

sivu.des.ecoles.publiques@orange.fr

Restauration scolaire

<https://virieu.les-parents-services.com>

Médiathèque LIRENVAL

139 Champ de Mars - 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 21 17 - Courriel :

mediatheque.virieu@valsduauphine.fr

Mardi : 15h30 - 18h00

Mercredi : 15h30 - 18h00

Vendredi : 10h00 - 12h00 et 15h30 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00

M.S.P. (Maison de Santé Pluriprofessionnelle)

149 rue du Grand Champ - 38730 Val-de-Virieu

Médecins :

- Dr COLLET BEILLON Claire 04 74 88 28 71
- Dr VASSEUR Marianne 04 58 15 06 00

Dentistes :

- Dr BOINETTE Laurent 04 74 88 21 64
- Dr CATINOT Marion 04 74 88 21 64

Infirmières :

- M^{me} YOUBI Laura 04 74 18 08 00
- M^{me} MAYAUD Alicia 04 74 18 08 00

Kinésithérapeute :

121 rue de la Bourbre

- M. ROCHE Yann 04 74 88 25 38

Psychologue

121 rue de la Bourbre

- M^{me} DALIN Claire 06 72 14 05 24

Cabinets paramédicaux

63 rue Carnot

Orthophonie :

- M^{me} COLLIAT-BOITON Julie
et M. COLLART Jean-Claude
RDV sur site perfactive.fr ou 09 51 69 65 85

Massage bien-être et thérapie corporelle :

- M^{me} VITTOZ Kristel 06 83 58 42 17

Infirmières

40 place de la Guinguette - Panissage
38730 Val-de-Virieu

- M^{me} POLIZZI Estelle 04 37 06 39 69
- M^{me} GUILLAUD Virginie 04 37 06 39 69
- M^{me} FREITAS Stéphanie 04 37 06 39 69

Ostéopathe

- M. VALLOD Benjamin 06 87 37 36 56

Patricien de santé :

Naturopathe :

175 Chemin de Prévarel

- M^{me} MONNE Françoise 06 59 06 63 61

Pharmacie

106 rue du Vallon de Lamartine
38730 Val-de-Virieu
04 74 88 22 87

- Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h15
- Samedi : 08h30 - 12h15

Un conseil médical ? Une visite à domicile ?

Composez le 0810 15 33 33

En cas de risque vital, composez le 15

Urgences

- Samu : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Appel Urgence Européenne : 112

Assistante Sociale, Puéricultrice, Service PMI

Médico-Social - 252 rue Léon Magnin -
38480 Le Pont de Beauvoisin
04 76 07 35 52

ADMR

22 rue de Barbenière

38730 Val-de-Virieu

Aide à domicile: 04 74 97 57 64

Courriel : admruibo@admr38.org

SSIAD

61 rue de la Bourbre

38730 Val-de-Virieu

Soins Infirmiers à Domicile :

04 74 88 29 60

Courriel : ssiaddusi@admr38.org

OSEZ

4 rue du docteur Paul Sage

38110 La Tour du Pin

Regroupement d'associations d'emploi et de services sur les territoires du Nord Isère et de l'Isère Rhodanienne, le groupe Osez est constitué d'associations de l'économie sociale et solidaire toutes complémentaires en matière d'emploi et de service.

Mission Locale Nord-Isère

Maison de l'emploi & de la formation

7 rue Vincendon – 38110 La Tour du Pin

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Déchetterie (SYCLUM)

370 route de la Galandière

Panissage - 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 27 61

HIVER (mi-septembre à mi-juin) : Lundi et Mercredi 13h30 – 17h30

Samedi 8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

ÉTÉ (mi-juin à mi-septembre) : du Mardi au Samedi 7h30 – 13h

SYCLUM

784 chemin de la Déchèterie - BP 58

38510 Passins

04 74 80 10 14 - Courriel : contact@syclum.fr

Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077

38353 La Tour du Pin Cedex - 04 74 97 05 79

Courriel : contact@valsduDauphine.fr

Site : <https://www.valsduDauphine.fr>

Service eau et assainissement des Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077

38353 La Tour du Pin Cedex

04 74 97 44 23

Gendarmerie

65 rue de la Plaine - 38690 Le Grand Lemps

04 76 55 90 17 ou 17

Lundi au samedi : 8h00 - 12h00

Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00

Centre des Impôts de Bourgoin-Jallieu

Place Charlie Chaplin 38300 Bourgoin-Jallieu

04 74 93 84 00

Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site : <https://www.impots.gouv.fr> rubrique « Contact »

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

19 bis rue Joseph Savoyat - 38354 La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site : <https://www.impots.gouv.fr> rubrique « Contact »

Agenda des manifestations 2025

JANVIER

Dimanche 26

Vœux de la Municipalité

10h30. Salle polyvalente
de Val-de-Virieu

Dimanche 26

Ciné Val-de-Virieu

17h. Salle du Peuple

Mercredi 29

Don du sang

Salle du Peuple

FÉVRIER

Samedi 8

**Concours de Belote des
Donneurs de Sang**

Salle des fêtes de Panissage

Dimanche 23

Démonstration billard

10h. Salle polyvalente

Inauguration billard

11h. Salle polyvalente

Dimanche 23

Ciné Val-de-Virieu

17h. Salle du Peuple

Mercredi 26

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple

Jeudi 27

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple

MARS

Mercredi 5

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple

Jeudi 6

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple

Samedi 22

Nettoyage de printemps

Samedi 29 mars

Inauguration Micro-Folie

10h30. Salle du Peuple

Dimanche 30

Ciné Val-de-Virieu

17h. Salle du Peuple

AVRIL

Mercredi 16

Don du sang

Salle du Peuple

Mercredi 23

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple

Jeudi 24

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple

Samedi 26

Inauguration du pump track

10h. Val-de-Virieu

Dimanche 27

Ciné Val-de-Virieu

17h. Salle du Peuple

Mardi 29

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple

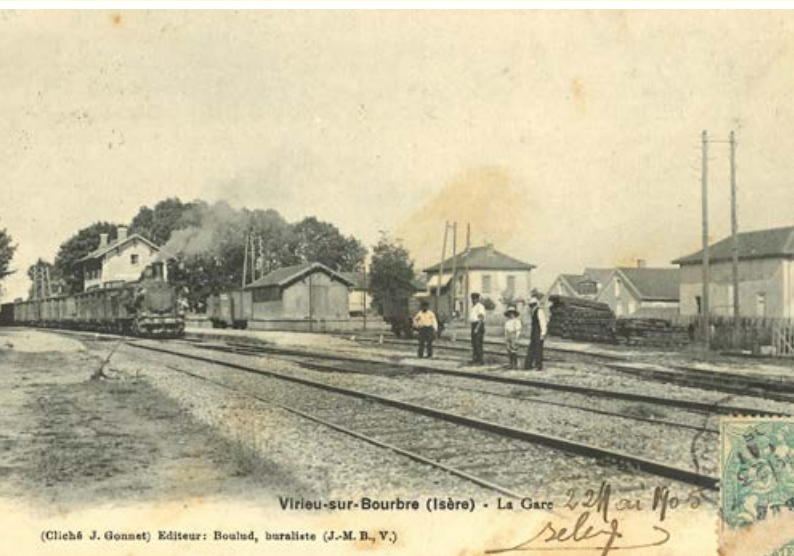
Mercredi 30

Ciné jeunesse

15h. Salle du Peuple



VIRIEU-sur-BOURBRE (Isère). - Rue de la Gare et les Usines



Virieu-sur-Bourbre (Isère) - La Gare

(Cliché J. Gonnet) Editeur: Bouled, burallète (J.-M. B., V.)



Bouled, édil. Virieu (J.-M. B., V)

VIRIEU-SUR-BOURBRE (Isère). - Distillerie de Virieu, Félix Bigallet et Frère